



Assemblée générale

Distr. générale
23 février 2016
Français
Original : anglais

Soixante-dixième session

Point 134 de l'ordre du jour

**Budget-programme de l'exercice
biennal 2016-2017**

**Prévisions de dépenses relatives aux missions
politiques spéciales, aux missions de bons offices
et aux autres initiatives politiques autorisées
par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité**

**Groupe thématique I : envoyés spéciaux ou personnels
et conseillers spéciaux du Secrétaire général**

Bureau du Conseiller spécial du Secrétaire général

Rapport du Secrétaire général

Rectificatif

Paragraphe 17

À la fin du paragraphe, *insérer* la phrase suivante :

Dans l'attente de l'élaboration et de la présentation du présent projet de budget, les dépenses initiales du Bureau du Conseiller spécial sont financées par un crédit de 1 631 100 dollars ouvert en vertu de l'autorisation d'engagement que l'Assemblée générale a accordée au Secrétaire général par sa résolution 70/250 relative aux dépenses imprévues et extraordinaires de l'exercice biennal 2016-2017, autorisation qui prendra fin dès que l'Assemblée aura statué sur le présent budget.

